

COLBACK (Henri-R.-M.-F.), Vétérinaire en chef honoraire du Congo belge, Lieutenant colonel honoraire (St-Hubert, 14.12.1898 - Chapel St-Leonards, G.-B., 23.2.1962). Fils de Paul-Henri et de Leleup, Juliette.

Ses études secondaires terminées, H. Colback décide de rejoindre les forces belges à l'Yser. Il parviendra à passer en Hollande puis en Grande-Bretagne et le 30 avril 1918, il est volontaire de guerre au 4^e régiment d'artillerie.

Dès la fin des hostilités, il entre à l'Université de Louvain et acquiert en juillet 1920 son diplôme de candidat en sciences naturelles. Il s'inscrit à l'école de médecine vétérinaire de Cureghem, suivant ainsi les traces de son père. Diplômé en 1923, il s'est engagé en 1920 comme aspirant au service vétérinaire de l'armée et est nommé sous-lieutenant élève vétérinaire le 26.12.1923. Après un court stage à l'infirmerie vétérinaire de la garnison de Bruxelles, il part pour le Congo belge où il arrive en avril 1924 par la voie de l'Est et est affecté au Ruanda-Urundi.

Il accomplira 9 termes au service vétérinaire de la colonie dont les trois premiers au Ruanda-Urundi; il en deviendra l'inspecteur vétérinaire chargé de la section vétérinaire et de la mission peste bovine. Dans toutes les fonctions qu'il accomplira avec maîtrise, il se montrera un animateur dévoué et clairvoyant.

En janvier 1937, il est appelé à Léopoldville pour être adjoint au vétérinaire en chef et prendre, en août, la succession de l'inspecteur vétérinaire O. Van der Elst à la tête du service vétérinaire du Congo belge. En congé au début 1940, il parvient de justesse à gagner le midi de la France d'où le 2 juin 1940 il prend l'avion pour regagner le Congo avec sa famille.

Sans précipitation, méthodiquement, il organise et complète un service vétérinaire jusque là encore sclérotique et insuffisant. Il fera établir de nouveaux laboratoires de recherches et de diagnostic, développera les écoles d'infirmiers vétérinaires et veillera à ce que ses services accordent une attention toujours plus grande au développement des élevages indigènes et européens. Il sera le représentant officiel du Congo à toutes les conférences vétérinaires africaines où ses interventions sont fort appréciées. Il y nouera de solides et amicales relations avec les vétérinaires en chef de tous les territoires d'Afrique, relations qui ne cesseront qu'à la mort des intéressés. Ses visites nombreuses en Rhodésie, Afrique du Sud, Kenya, Afrique équatoriale française, Egypte, Indes et Afrique occidentale lui permettront d'avoir une parfaite connaissance de l'élevage tropical et de ses problèmes, formation dont il fera largement profiter ses confrères belges, le service vétérinaire et les sociétés d'élevage au Congo belge.

Il finira par obtenir, grâce à ses interventions auprès du ministre des Colonies Godding, la création d'un service vétérinaire autonome jusqu'à ce qu'une nouvelle organisation des services généraux de l'agriculture du Congo belge rétablisse le service vétérinaire en une section dépendant du service général de l'agriculture.

Lors de ses nombreux déplacements en inspection du Congo, il prodigue ses conseils et accordera toujours à ses subordonnés une assistance et une aide précieuse pour la réalisation de tous les projets.

Aussi, lorsqu'en mai 1954, il quitte la colo-

nie après l'avoir dotée d'un service vétérinaire dont l'organisation est souvent enviée par les colonies voisines, il emporte avec lui non seulement la reconnaissance de tous les vétérinaires belges et étrangers du Congo mais aussi leurs vœux d'une longue et paisible retraite bien méritée.

Malgré les fatigues d'une longue carrière, H. Colback dans sa retraite, continue de s'intéresser et de conseiller les élevages d'Afrique. Il restera le conseiller technique des élevages des Huileries du Congo belge (H.C.B.) au Congo qui lui étaient redevables d'un précieux conseil donné en 1944. L'acclimatement du bétail du Kasai au Kwango donnait de grands soucis aux H.C.B., c'est sur ses conseils que fut faite l'imprégnation des troupeaux de race Africander par du sang de la race Dama, ce qui permit de conférer aux animaux une plus grande rusticité et une adaptation meilleure aux conditions spéciales de l'élevage bovin au Kwango.

Patriote en 1918, H. Colback devait le rester toute sa vie. Profitant de ses congés en Belgique, il passe les examens A et B à l'armée ce qui lui vaudra les nominations suivantes: lieutenant vétérinaire le 26.3.28, capitaine le 26.12.36, capitaine en premier le 26.12.40 et major vétérinaire le 26.12.1946.

Par son ami, le vétérinaire français Malbrant du Tchad, il sera tenu au courant des projets de la France libre et avec des amis belges de Léopoldville il assurera en 1940 la réussite du coup d'état de Brazzaville qui fit entrer l'A.E.F. dans le camp des alliés.

Ayant choisi de se retirer à Chapel St-Leonards, petite cité balnéaire du sud-est de l'Angleterre, pays de son épouse, H. Colback revenait régulièrement en Belgique où il retrouvait de nombreux amis et confrères.

Il décéda le 23.2.1962 en sa patrie d'adoption, simplement comme il avait toujours vécu, laissant à ceux qui l'ont connu l'image d'un grand fonctionnaire et à ses confrères ayant travaillé avec lui le souvenir d'un ami fidèle dont il garderont le souvenir.

Distinctions honorifiques: Officier de l'Ordre de Léopold; Officier de l'Ordre royal du Lion; Officier de l'Ordre de la Couronne; Médaille commémorative de la guerre 1914-1918; Médaille de l'effort de guerre 1940-1945; Croix civique de 1^{re} classe; Médaille de la Victoire; Etoile de service en or.

20 avril 1970.

J. Gillain.